

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3569**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Génie civil et construction option conducteur de travaux, gestionnaire de la production dans les industries du BTP

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Rennes I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux. Il est amené à jouer un rôle commercial de plus en plus important (prospection, négociation...). Il établit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur du BTP

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Conducteur de travaux
- Gestionnaire de production

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**F1201** : Conduite de travaux du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation des unités suivantes :

- Connaissance de l'entreprise :

Les activités commerciales et industrielles en France ; la place du BTP ; les acteurs concourant à l'acte de construire ; les grandes fonctions de l'entreprise (Direction, Gestion des ressources humaines, Gestion commerciale, Méthodes, études de prix, conduite et coordination de travaux, Service après vente) ; les intervenants extérieurs (architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études techniques, coordinateurs sécurité prévention, experts, services publics...)

- Préparation de chantier, outils, méthodes :

Conception des structures dans un objectif économique ; choix d'un système constructif ; matériel de levage, systèmes de coffrage ; choix du matériel, saturation des grues ; détermination des équipes ; matériel et installation électrique de chantier ; plan d'installation de chantier ; rotation de coffrages outils ; planification des travaux

- Gestion de chantier :

Ordonnancement, pilotage, coordination TCE ; gestion des délais ; gestion des interfaces ; gestion de la qualité ; suivi de chantier ; gestion des coûts (comptabilité, frais de chantier, prorata)

- Législation, qualité, communication :

Communication écrite et orale ; animation d'équipe, management ; informatique professionnelle (traitement de texte, tableur, CAO/DAO, étude de prix, suivi de chantier) ; démarche qualité ; législation du travail ; responsabilités professionnelles ; délégation de pouvoir ; assurances, contentieux

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-rennes1.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**